**MARS 2022**

**Fiche de signalement [[1]](#footnote-1)– Coronavirus**

**Personnels – étudiants.**

*Cette fiche a pour objet de permettre aux personnels et étudiants* ***en situation de contamination potentielle ou confirmée*** *au coronavirus, de se signaler en vue de la mise en œuvre des actions de prévention des risques de contamination en lien avec l’agence régionale de santé*

Tout personnel ou étudiant concerné est prié de la compléter et de l’envoyer à l’adresse mail dédiée signalement-coronavirus@univ-reims.fr

|  |
| --- |
| ***NB : pensez à enregistrer le formulaire avant de l’envoyer*** |
| UFR/faculté/composante/institut |  |
| Service / filière*Pour les étudiants, merci de préciser la dénomination précise du diplôme préparé, l’année d’études (1ère, 2e etc.), le nom du groupe TD et son effectif.* | PERSONNELS : Nom du service :ETUDANTS : Diplôme préparé : Année d’étude (1ère, 2e, 3e…) :Nom du groupe TD : Effectif du groupe TD :  |
| Nom |  |
| Prénom |  |
| Courriel |  |
| Tel portable / privé |  |
| Date et lieu exact du dernier jour de présence à l’URCA avant le signalement |  |
| Schéma vaccinal | □ complet □ incomplet |
| Cocher la case correspondant à votre situation à la date du signalement | □ Cas probable (présence de symptômes)□ Cas confirmé (dépistage positif) |
| Date de réalisation de l’autotest ou du test antigénique le cas échéant | Date : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ □ dépistage réalisé directement par un test PCR |
| Test PCR*Rappel : Un autotest ou un test antigénique positifs doivent être confirmés par un test PCR* | □ non programmé□ programmé (un rdv a été fixé) ; date du rdv : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_□ réalisé ; date de réalisation : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
| Remarques particulières | Merci de préciser si vous logez dans une résidence universitaire gérée par le CROUSAutre remarque :  |

Note : Pour permettre le suivi des situations, merci de renvoyer une fiche actualisée ou un message d’informations après tout changement de situation à l’adresse : signalement-coronavirus@univ-reims.fr

**Protection des données personnelles**

L’université de Reims Champagne-Ardenne (Présidence – 2 avenue R. Schuman – 51100 Reims) s'engage à ce que le traitement de données personnelles soit conforme au règlement général sur la protection des données (règlement UE 2016/676) et à la loi du 6 janvier 1978 modifiée (loi Informatique et Libertés).

Les données recueillies sont nécessaires au dispositif de signalement relatif à l’épidémie de Covid-19.

Les destinataires des données sont les services de l’université habilités pour la gestion de cette crise (présidence, direction générale des services, direction des ressources humaines, direction des études et de la vie universitaire, service prévention des risques, direction des relations extérieures et du développement international, direction de la communication, médecin du service universitaire de médecine de prévention et de protection de la santé).

Ces données pourront être conservées jusqu’à la fin de l’épidémie.

Vous disposez d’un droit d’accès, de rectification et d’effacement des données qui vous concernent.

Pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter

* Pour les étudiants, la direction des études et de la vie universitaire : devu@univ-reims.fr
* Pour les personnels, la direction des ressources humaines : drh@univ-reims.fr

Si vous estimez, après avoir contacté la déléguée à la protection des données de l’URCA à l’adresse suivante : dpo@univ-reims.fr, que vos droits informatique et libertés ne sont pas respectés, vous avez la faculté d’introduire une réclamation à la CNIL, en ligne ou par courrier postal.



1. *Merci de consulter en page suivante les données relatives à la protection des données personnelles* [↑](#footnote-ref-1)